

COMPTE RENDU

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MOBILITES

CAMPUS 1 – 20/06/2023

Dernière mise à jour du document : 19/07/2023

Présents : Sophie Bochu, Ameylie Bourasseau, Emmanuel Buteau, Matthieu David, Camille Hebert, Thomas Joly, Noémie Kolong, Marianne Font-Ertlen, Anne-Marie Le Chevrel, Claire Leboulenger, Frédérique Leconte, Stéphane Lecouteux, François Legay, Théo Lesénéchal, Catherine Leveque, Olivier Maquaire, François Massot, Mohand Medjkane, Yohann Poprawski, Tiphaine Theroux

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établi uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée. Les résultats obtenus et les actions à mettre en place seront transmis à Caen-la-Mer.

TEMPS D'ECHANGES

LE COVOITURAGE

L'idée de l'université est de proposer une plateforme en interne, en commençant par une formule sur la base de petites annonces. Les participants trouvent l'idée intéressante et pencherait également sur un système de petites annonces plus large, permettant de mettre en relation des personnes qui auraient besoin de tel service ou telle chose.

Frédérique Leconte (CLM) précise qu'il existe une application gratuite qui permet de mettre en relation des personnes souhaitant faire du covoiturage, et qui ne prend pas de commission : Mobicoop.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- ➔ Augmentation de la fréquence de passage du T2 : le temps d'attente passe à 8 minutes entre deux tramways, dès septembre 2023
- ➔ Une nouvelle ligne de tramway sera construite en 2028.

LA PRATIQUE DU VELO

Vélos de location

Caen-la-Mer propose des prêts longues durées et des vélos en libre-service :

- ➔ La flotte de vélos sera renouvelée avec la future délégation publique et tous les vélos en libre-service seront électriques

Les pistes cyclables

Plusieurs zones sont considérées comme peu adaptées à la pratique du vélo, voire dangereuses :

- ➔ La rue du Gallion est problématique car il n'y a pas de voie cyclable.
- ➔ Devant le Picard, au niveau du rond-point du boulevard Dunois, la signalétique ne suit plus et s'arrête d'un seul coup.
- ➔ Sur le carrefour près du jardin des plantes et de la jardinerie, les feux ne sont pas synchronisés.
- ➔ L'avenue d'Edimbourg est accidentogène car la voie cyclable devient plus petite au niveau de L'Acadiane.
- ➔ La rue de la Délivrande est également accidentogène.

Un autre point problématique : les voitures stationnent sur les voies cyclables, ce qui rend la pratique du vélo plus compliquée.

Les espaces de stationnements

Plusieurs remarques ont été faites concernant les espaces de stationnement présents sur le campus :

- ➔ Les râteliers présents sous les abris sont mal installés (proche de la paroi), et pas adaptés pour attacher son vélo de manière sécurisée. L'objectif est de réussir à les remplacer.
- ➔ Certains abris sont également mal positionnés et donc peu utilisés. C'est notamment le cas des abris présents derrière le bâtiment G. L'objectif est de pouvoir les déplacer et les réinstaller dans des zones plus adéquates.
- ➔ Des arceaux pourraient être installés sur la dalle de béton devant le bâtiment B.

Concernant les vols de vélos :

- ➔ Il existe deux types de vols de vélos : les opportunistes (= personnes qui viennent avec une cisaille ou autre, de manière ponctuelle, sans forcément avoir une organisation) et les professionnels (= personnes qui viennent avec le matériel nécessaire pour voler en masse, les vols sont souvent prémédités).
- ➔ Pour lutter contre les vols opportunistes : avoir un bon antivol et accrocher son vélo par le cadre.
- ➔ Les râteliers installés empêchent les usagers d'attacher leur vélo de manière sécurisée (possibilité de n'attacher que la roue), d'où l'intérêt de les remplacer.

Aménagements et équipements

L'une des idées proposées via l'enquête en ligne est d'avoir un distributeur d'équipements, sur le même modèle que les distributeurs présents dans les halls de piscines. CLM va prochainement installer un

distributeur d'équipements à côté de la gare de Caen, dans le cadre d'une expérimentation. Si ce distributeur est utilisé régulièrement, d'autres pourront être installés dans d'autres zones.

La mise à disposition de vestiaires et de douches intéresse également les participants. Les douches pourraient être accessibles grâce à la Léocarte par exemple.

Sensibilisation

Bien qu'il ne s'agisse pas du frein principal à la pratique du vélo, le coût d'entretien ou la peur de devoir réparer son vélo seul peut s'avérer être un obstacle pour certains. Ces personnes ont donc besoin d'aide pour apprendre à entretenir leur vélo. Cette aide doit cependant être une solution pérenne :

- Implantation d'une antenne de la Maison du vélo sur le campus
- L'association Vélisol pourrait venir une fois par mois afin d'organiser des ateliers de remise en selle ou de réparation

LA MARCHÉ A PIED

- Le campus 1 est assez proche du centre-ville, ce qui permet de le rejoindre à pied.
- Des balises avec des QR code pourraient être installées sur le campus, permettant d'avoir les itinéraires de marche, pour aller sur d'autres campus par exemple.